




Monsieur Marc FESNEAU
Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78, Rue de Varenne
75007 PARIS

Stéphane
SAUTAREL

Aurillac, le 5 janvier 2023

 Monsieur le Ministre,

Sénateur
du Cantal

*Secrétaire de la
commission
des finances*

*Membre de la
délégation
à la prospective*

Je souhaite par la présente attirer votre attention quant à la situation des producteurs de lait Bio, et sans doute plus largement de celle de l'ensemble de la production Bio dans notre pays, mais aussi de celle de la filière laitière dans son ensemble.

En effet, certains transformateurs sont en train de remettre en cause les accords passés quant à la valorisation du lait Bio, bénéficiant d'une garantie de valorisation supérieure, de 60€ minimum pour mille litres, au lait conventionnel. Cette remise en cause fera sans doute l'objet d'actions contentieuses entre les parties, mais plus largement elle interroge sur nos politiques publiques.

Au moment où la PAC tend à porter de 9 à 17% les surfaces de production Bio en Europe, il semble que le marché ne suive pas cette orientation et soit susceptible de mettre en grande difficulté les agriculteurs qui ont fait le choix et l'investissement d'une reconversion. L'écart avec le prix du lait conventionnel ne cesse de se réduire. Pire les produits dérivés de poudres de lait par exemple sont aujourd'hui mieux valorisés que les produits « nobles », conduisant même à l'abandon de la référence tarifaire qui lui était propre.

La conjoncture actuelle, et les préoccupations des consommateurs dans un moment d'inflation forte, peut certes expliquer une part du ralentissement de la demande qui a connu de fortes progressions au cours de ces dernières années, mais elle ne saurait à elle seule expliquer cette situation. Si la traçabilité des coûts de production est clairement établie du côté des producteurs et si la marge des distributeurs semble transparente, l'étape de la transformation ne permet pas une réelle traçabilité des coûts. Par ailleurs, le prix de vente des produits Bio ne semble pas présenter un écart substantiel avec d'autres produits, alors

Conseiller régional
Auvergne-Rhône-Alpes



que dans l'inconscient de chacun le Bio est souvent associé à un produit haut de gamme et cher. Il semble donc qu'il y ait à la fois une difficulté de communication, mais aussi un réel désengagement des transformateurs dans la démarche.

Force est de constater que nos voisins européens sont en capacité de rémunérer mieux que nous les éleveurs (560 € les 1000 litres en Allemagne et en Belgique, contre en moyenne 480 € en France), alors que nous risquons d'entrer très vite dans un mouvement de manque de lait dans notre pays, du fait de l'abandon de ce mode de production par plusieurs éleveurs découragés.

Je vous interroge donc pour savoir quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre en faveur des producteurs de lait Bio en particulier, mais sans doute aussi plus largement de nos éleveurs laitiers. Remettre en cause une reconversion Bio serait à contre-courant des orientations nationales et européennes souhaitées. Pourtant beaucoup y songent sérieusement pour des raisons économiques. Je souhaite donc aussi vous interroger quant aux possibilités que vous auriez d'augmenter les crédits d'impôt dont bénéficient ces éleveurs pour leur permettre de passer ce cap difficile.

Je vous remercie des réponses que vous pourrez m'apporter et reste disponible pour un échange ou une rencontre à fixer à votre convenance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma très haute considération.

Sachant pouvoir compter sur votre écoute et restant disponible.

Bien à vous.

Stéphane SAUTAREL